

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 14
Votants : 16

L'an deux mille vingt quatre

Le : 10 Décembre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2025

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT – MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – ~~JEAN-PIERRE ANTONIOLI – NATHALIE ANZELIN~~ – BENOIT AURICES – GILLES BALDAN – JEREMY BANOS – MAGALI CAMINADE – DOMINIQUE DECUPPER – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE – LOÏC HERVOCHE~~ – ORLANE LIRIA – ~~MARINE MAZZACATO~~ – MICHELE MICHALSKI – AUDREY MORET – PAOLA NERIA – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG – ~~GHISLAINE VICO~~

ABSENTS : M. ANTONIOLI - MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE – MME VICO – MME MAZZACATO – MME ANZELIN

PROCURATIONS :

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

MME NERIA AYANT DONNE POUVOIR A MME THEPAUT

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

OBJET
Programme
d'intérêt général
(PIG) de l'agenais :
versement d'une
subvention

Madame Thépaut rappelle que la Conseil Municipal s'est prononcé, le 30 juin 2025, en faveur de la participation de la commune au Programme d'Intérêt Général de l'Agenais de l'Agenais visant à l'adaptabilité des logements au handicap et/ou à la vieillesse, nommé « Autonomie », de propriétaires occupants de conditions modestes et très modestes, en complément des aides versées par l'ANAH et divers partenaires dont l'Agglomération d'Agen à parité avec la commune.

Auparavant, le Conseil municipal s'était engagé jusque fin 2024, par délibération du 22 septembre 2021, à verser des subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général de l'Agenais également pour les travaux d'amélioration énergétique

Un dossier est présenté au paiement. Il s'agit de celui de Madame Lydie ALBAS domiciliée 252 allée de Caillaou à Colayrac-Saint Cirq pour des travaux en faveur d'une sortie de précarité énergétique. Ce dossier a été déposé par la demandeuse le 5 décembre 2024 mais n'a été agréé par l'ANAH que plusieurs mois après. Pour cette raison, l'Agglomération d'Agen nous sollicite sur ce dossier.

AR Prefecture

047-214700692-20251210-D2025121012-DE
Reçu le 16/12/2025

La fiche récapitulative transmise par l'ANAH fait état d'un montant de travaux TTC de 16 978.82 euros avec une subvention de l'ANAH de 13 583.06 euros (80%) et, 1 000€ pour l'Agglomération d'Agen, 1 000€ pour la commune de Colayrac-Saint Cirq.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, décide :

- le versement d'une subvention de 1 000 euros, à parité avec l'Agglomération d'Agen, pour les travaux en faveur de la sortie de précarité énergétique du logement de Madame Albas Lydie, résidant 252 allée de Caillaou à Colayrac-Saint Cirq,
- que les crédits nécessaires au versement de cette subvention sont prévus au budget 2025.

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 10 décembre 2025
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance
Jérémy BANOS